

Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé.

Exercice 2020: subventions de fonctionnement (5ème répartition) et d'investissement (3ème répartition).

		Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
	2020-21024J	250 000,00 €	67 600,00 €	42 000,00 €
OPERATION	1 011 760		67 600,00 €	42 000,00 €
dont IB	204-58-20421		52 600,00 €	12 000,00 €
dont IB	204-58-20422		15 000,00 €	30 000,00 €

Dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : 25/09/2020 N° 45